

Résidence en radiologie pédiatrique

Le programme de résidence en radiologie pédiatrique clinique, d'une durée d'un an, est agréé par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Le programme est conçu pour exposer les résidents et résidentes à toutes les modalités, sous étroite supervision : radiographie conventionnelle, fluoroscopie numérique, échographie et Doppler, médecine nucléaire (dont la TEMP), tomodensitométrie, imagerie par résonance magnétique avec spectroscopie de base, angiographie et techniques interventionnelles.

Les résidents se familiariseront avec les procédures, les lignes directrices et l'équipement utilisés pour la sédation et la surveillance des nourrissons et des enfants. Au terme du programme d'un an, les résidents et résidentes auront acquis une formation complète en radiologie pédiatrique clinique. Du temps est réservé à la recherche la première année (jusqu'à un mois, habituellement en recherche clinique).

Tous les critères suivants sont requis pour obtenir la certification en radiologie pédiatrique du Collège royal :

1. Certification du Collège royal en radiologie diagnostique
2. Réussite d'un programme d'un an en radiologie pédiatrique agréé par le Collège royal
3. Réussite de l'examen de certification en radiologie pédiatrique

Seuls les candidats et candidates ayant reçu le certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en radiologie diagnostique peuvent être admissibles au certificat en radiologie pédiatrique.

Pour toute question : Dre Caroline Lacroix, directrice du programme

Hôpital général de Montréal, C5 118

1650, avenue Cedar, Montréal (Québec) H3G 1A4

Tél. : 514-934-8084 Téléc. : 514-934-8263

Courriel : cathy.torchia@mcgill.ca